

Lettre de St Jacques, 5, 14-15

**« Si l'un de vous est malade,
qu'il appelle ceux qui
exercent dans l'Église
la fonction d'Anciens :
ils prieront sur lui après lui
avoir fait une onction
d'huile au nom du Seigneur.**

***Cette prière inspirée par la
foi sauvera le malade : le
Seigneur le relèvera et, s'il a
commis des péchés,
il recevra le pardon ».***

Pastorales Santé BW 010/235.275



Peintre d'icônes : Jacques Bihin